

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 MARS 2020**



L'an 2020 et le 9 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean Claude GABILLET, Maire.

Présents : M. GABILLET Jean Claude, Maire, M. CHEDALEUX Paul-Gilles, Mme BOURY MONNERAYE Céline, M. MICHEL Eric, M. BOURY Pascal, Mme BAUCHE Marie-Annick, M. GUILLAUME Michel, Mme THIRIOT Corinne, Mme BUSSON Sophie, M. BADOUEL Gilles, M. LEBLANC Johann, Mme VAILLANT Monique, M. MARTIN Jonathan

Excusés ayant donné procuration : M. BERNARD Hervé à Mme VAILLANT Monique, Mme GUILLERET Nathalie à Mme BOURY MONNERAYE Céline

A été nommé secrétaire : M. GUILLAUME Michel



**BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019**

Le conseil municipal de LIZIO,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2018	Virement à la section d'investissement CA 2019 (-1068)	Résultat de l'exercice 2019	Restes à réaliser 2019 Dépenses Recettes	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investisst	- 55.261,46 €		- 6.747,68 €	23.309,93 €	- 23.309,93 €	- 85.319,07 €
Fonctionnt	134.750,76 €	84.492,96 €	89.557,21 €	€		129.815,01 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- Excédent global cumulé au 31.12.2019 :	129.815,01 €
- Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) :	85.319,07 €
- Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	44.495,94 €
Total affecté au c/1068 :	85.319,07 €

TAUX IMPOSITION 2020

Le conseil municipal décide d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'*année*
2020 :

<i>Taxe d'habitation :</i>	<i>14,16 %</i>
<i>Foncier bâti :</i>	<i>13,24 %</i>
<i>Foncier non-bâti :</i>	<i>49,37 %</i>



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 "COMMUNE"

Le budget primitif 2020 proposé au vote du Conseil Municipal s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 783.000,00 euros avec une recette attendue au titre des impôts locaux de 200.096,00 euros.

Le Conseil Municipal adopte le budget qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 565.000,00 euros
- Section d'investissement : 218.000,00 euros



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 (BUDGETS ANNEXES)

Le Conseil Municipal adopte les budgets annexes qui s'équilibrent de la façon suivante :

Lotissement des Chevrons (776.266,17 euros) :

- Section de fonctionnement : 389.935,71 euros
- Section d'investissement : 386.330,46 euros

Transport Scolaire (42.203,07 euros) :

- Section de fonctionnement : 33.809,54 euros
- Section d'investissement : 8.393,53 euros
- euros

Assainissement (136.174,34 euros)

- Section de fonctionnement : 70.735,49 euros
- Section d'investissement : 65.438,85 euros

Village Vacances (283.177,59 euros)

- Section de fonctionnement : 145.711,00 euros
- Section d'investissement : 137.466,59 euros

Insectarium (36.945,99 euros)

- Section de fonctionnement : 13.519,00 euros
- Section d'investissement : 23.426,99 euros



RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019

Budget Assainissement : l'excédent de la section fonctionnement est affecté en report à nouveau, en section fonctionnement, pour un montant de : 31.757,44 euros.

Transport scolaire : le déficit de la section fonctionnement en fin d'exercice 2019 est affecté en report à nouveau, en section fonctionnement, pour un montant de : 3.307,15 euros.

Lotissement des Chevrons : l'excédent d'un montant de 56.419,14 euros constaté fin 2019 est affecté en report à nouveau en section fonctionnement.

Village Vacances : Le déficit de 84.851,96 euros est affecté en report à nouveau en fonctionnement.

Insectarium : L'excédent de 531,79 euros constaté fin 2019 est affecté en report à nouveau, en section fonctionnement.



INSECTARIUM : LOCATION DE GITE

Le conseil municipal décide de louer à l'Insectarium de Lizio un gîte du 29 mars 2020 au 30 août 2020 afin d'y accueillir ses différents stagiaires pour un loyer mensuel de 285,00 euros, charges en sus.



AFFERMAGE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT

Le conseil municipal approuve le programme de renouvellement proposé par la SAUR dans le cadre de la délégation par affermage du service d'assainissement collectif.

Ce programme comprend les réalisations suivantes pour un montant hors taxes de 8.036,00 euros : mise hors d'eau du coffret électrique existant, mise en place d'une télétransmission, d'une poire de niveau et d'une clôture au niveau de la station du Val Jouin.

